

Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2025, qui aura lieu au Maroc, a été effectué hier jeudi

La République Centrafricaine est dans le groupe B avec le Maroc, pays hôte. Voici la composition du Groupe B

GROUP PHASE QUALIFIERS DRAW

GROUP B



MOROCCO



GABON



CENTRAL AFRICA R.



LESOTHO



CAF
AFRICA CUP OF NATIONS
MOROCCO 25
QUALIFIERS

LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894/ 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO/ Compte bancaire: BPMC 37102775401-08
Suivez LANOCA sur: <http://lanoca.over-blog.com>

Le PAM au cœur de la visite ministérielle à Bangui



Accord de siège RCA-MINUSCA

Le gouvernement centrafricain exige sa révision



Le débat présidentiel américain : Trump versus Biden

Elections locales

Femmes et élections locales

Le décryptage vis-à-vis de la guerre en Ukraine

Le MCU en train de réformer ... le BRDC, hésite toujours

AWLN-RCA se distingue



SOMMAIRE

- Accord de siège RCA - MINUSCA : le gouvernement centrafricain exige sa révision ...page 2
- 49 architectes vont prêter serment aujourd'hui ...page 2
- Élections locales en RCA : le MCU en train de réformer... le BRDC hésite toujours...Page 3
- Femmes et élections locales : AWLN-RCA se distinguePage 3
- Réapparition de la COVID-19 à travers le monde : le gouvernement de la RCA prend des mesures préventives...Page 4
- Bria : Des leaders communautaires ont été formés sur la masculinité positive...Page 4
- Accroître la Visibilité et l'Efficacité de la gouvernance Institutionnelle : Le PAM au cœur de la visite ministérielle en Centrafrique...Page 5
- Littérature : Pratique bancaire en zone CEMAC, troisième livre de Prince Odilon Tomandji, à paraître le 25 juillet 2024Page 5
- Le Débat présidentiel : Trump versus Biden....Page 6,7
- Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2025, qui aura lieu au Maroc, a été effectué hier jeudi....Page 8



LANOCA

Directeur de Publication et de rédaction
Arsène- Jonathan MOSSEAVO

Secrétaire de rédaction
Steven LANZARAS

Rédacteur
Diane Marème
Katrine Vardysky
Clem Patrick Gambe
Husseini Mahamat Terence Gavenne

Hénoch Hector DOTIGUI
Point de Vente
Kiosque GEPPIC/ Centre-ville

Distribution
Louis Maurice SER- VICE

Infographie et PAO
Rachid Medhi Ahmed

Imprimerie
Dauphin Royal

JOURNAL LANOCA
Les Autres Nouveaux de Centrafrique

Accord de siège RCA - MINUSCA : le gouvernement centrafricain exige sa révision

Le gouvernement centrafricain a présenté un argumentaire sérieux et direct lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies du jeudi 27 juin 2024. La Ministre des Affaires étrangères de la République centrafricaine, Sylvie Baïpo Temon, a été très claire devant le président du Conseil de sécurité. Un plaidoyer en forme de réquisitoire contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui a été déployée en République centrafricaine en septembre 2014 à la suite de l'accord de siège SOFA entre la RCA et la MINUSCA.



Selon la cheffe de la diplomatie centrafricaine, la MINUSCA n'a pas obtenu de résultats positifs sur le plan sécuritaire : « les résultats non probants depuis 10 ans », a déclaré Sylvie Temon Baïpo. Cela signifie qu'au niveau de la sécurité, les casques bleus de la MINUSCA n'ont pas obtenu des résultats satisfaisants. Cependant, lors de la prolongation du mandat de la MINUSCA, les résolutions 2659 (2022) et 2709 (2023) ont souligné la solidité des actions des casques bleus sur le terrain. Cette résistance n'est qu'un mot vain sans aucun effet. Dans cette optique, la Ministre Baïpo a souligné que la « RCA ne doit pas être confondue avec les groupes armés ». Sur ce point sécuritaire, la MINUSCA peine à instaurer des relations de confiance avec la population centrafricaine.

Révision de l'accord de siège SOFA
Le gouvernement centrafricain demande au

Conseil de sécurité des Nations unies de réviser l'accord de statut des forces à l'étranger, également connu sous le nom de Status of Forces Agreement (SOFA) d'emprunt à l'anglais. D'après la Ministre des Affaires étrangères, « cet accord profite des exonérations ». Il a été conclu le 2 septembre 2014 à Bangui au Ministère centrafricain des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Francophonie. Selon la Ministre Baïpo, la MINUSCA ne peut pas être assimilée à un État ou à un super-État.

Interdiction du survol des drones aériens
L'interdiction du survol des drones aériens de la MINUSCA, qui constituerait une violation de la souveraineté de la RCA, a été abordée. En ce qui concerne la question du survol des drones de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la République Centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, exprime son inquiétude quant à cette situation dans son rapport du 27 juin : « je suis préoccupé par le fait que la MINUSCA ne peut toujours pas utiliser son système de drones aériens, alors que cette

capacité la rendrait mieux à même d'aider la République centrafricaine à protéger les civils et à étendre l'autorité de l'État (...) Je demande instamment aux autorités centrafricaines de permettre à la MINUSCA de reprendre d'urgence l'utilisation de son système de drones aériens. »

Dans sa déclaration lors de la session du Conseil de sécurité des Nations unies, la Ministre des Affaires étrangères de la RCA ouvre la discussion sur le niveau de collaboration entre la RCA et cette mission de paix qui est présente dans le pays depuis 2014.

Le rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine pour la période du 15 février au 15 juin 2024 a été examiné lors de la session du Conseil de sécurité du jeudi 27 juin 2024. Valentine Rugwabiza, représentante spéciale du Secrétaire général, a pris part à la réunion en visioconférence depuis Bangui.

AJM

49 architectes vont prêter serment aujourd'hui



Ce vendredi 5 juillet 2024 à Bangui, le conseil de l'Ordre centrafricain des architectes (OCA) organise la cérémonie de serment de 49 architectes. Sous l'égide du Président de l'Assemblée nationale, Simplice Mathieu Sarandji, par-

complie une tâche reconnue d'intérêt public. Depuis la création de l'OCA, cette obligation n'a pas été respectée. Le secteur de l'architecture en Centrafrique sera régulé et réorganisé grâce à cette prestation. Il s'agit d'une première en République Centrafricaine pour les architectes qui doivent maintenant prêter serment chaque deux an.

Aubin

Suite de la page 6

conditions de l'accord de paix que la Fédération de Russie a dernièrement formulé. Si la position de Trump face aux russes et leurs revendications sera celle proclamée durant les débats face à Biden - « Non, c'est inacceptable » - son poids dans les futures négociations de paix ne sera guère supérieur à celui du pseudo « sommet pour la paix » qui s'est tenu en Suisse ce mi-juin et qui s'est avéré un fiasco total pour Zelensky et ses soutiens. Par ailleurs, malgré le rôle de « faiseur de paix » que monsieur Trump s'est endossé, nul ne doit perdre le sens de la réalité et oublier le rôle réel qu'il a eu dans l'escalade du conflit en Ukraine qui s'est traduit dans des paroles que ce dernier a tenu durant le débat présidentiel face à Biden, quatre ans auparavant, en 2020 : « ... Personne n'a été aussi fort que moi face à la Russie [...] Lui (Biden) vendait des oreillers et des draps - moi, j'ai vendu des tanks à l'Ukraine ». Trump - le surfeur sur la vague de fatigue de l'Occident

En ce qui concerne le temps accordé à la problématique de la guerre en Ukraine - il est tout à fait révélateur de la courbe descendante en défaveur de Kiev et ceci est toujours sans aucun rapport avec Donald Trump. Dans le débat présidentiel de ce 27 juin qui a duré 1h30 précisément, la question ukrainienne n'a pris que 8 minutes et 5 secondes en tout. C'est-à-dire, moins de 9% du temps de la discussion.

Initialement, une seule question sur la guerre en Ukraine était prévue par les modérateurs de l'événement diffusé par la chaîne de télévision CNN - chaîne-clé de la propagande du parti démocrate américain. Chacun des candidats était censé apporter sa réponse en 120 secondes respectivement. Soit, seulement 4 minutes sur une heure et demie de confrontation des candidats ont été accordées à la question qui est, pourtant, de très loin le sujet numéro un depuis plus de 2 ans sur la scène politique internatio-

nale. Seules les petites attaques répétées tout au long du débat par Trump sur Biden ont fait doubler ce temps. À chaque fois, les retours au problème ukrainien n'ont eu lieu qu'à l'initiative de Donald Trump. Soit, le camp des démocrates américains avec Joe Biden en tête de gondole, ce camp qui est directement coupable de l'existence du conflit armé sur le territoire de l'Europe et qui a mis le monde au bord de la 3e guerre mondiale - n'a pas considéré que le sujet méritait une réponse qui dépasse les 120 secondes.

En ce qui concerne les paroles de Joe Biden - nul intérêt à détailler les répliques de ce dernier sur les piqures de Trump. Des répliques qui se sont limitées à la répétition des slogans habituels sur le danger imminent de l'invasion de l'Univers par Moscou, en commençant par la Pologne, si Poutine n'était pas arrêté sur le sol ukrainien. Bien que le monde se situe au plus proche que jamais du déclenchement de la 3ème guerre mondiale et du réel danger de l'utilisation des armes nucléaires, le temps accordé au conflit en Ukraine durant ce premier débat présidentiel américain est bien plus évoquant et révélateur que les paroles, quelles qu'elles soient, de Trump et de Biden sur le sujet : ce n'est nullement le sujet qui intéresse les Américains en premier lieu. Le camp occidental dirigé par les Etats-Unis est fatigué de l'Ukraine et veut de moins en moins en attendre parler. Les espoirs d'écraser la Russie en deux temps trois mouvements sont passés dans le néant et les électeurs occidentaux devant leurs postes de télé souhaitent passer à autre chose.

La préparation de l'inhumation du régime ukrainien Comme je l'ai déjà soulevé dans mon analyse « La guerre en Ukraine : la genèse », cela fait un an et demi, bien avant le début de la fameuse offensive ukrainienne qui devait renverser et faire fuir les troupes russes, « au moment venu, quand le pouvoir américain considère-

ra que le « retour sur investissement » dans la guerre en Ukraine est suffisant ou bien quand il fera le constat que la probabilité à atteindre le seuil de satisfaction est trop faible - il abandonnera le régime de Kiev. Abandonnera de la même manière que le régime afghan de Ghani a été abandonné et les kurdes en Irak et en Syrie ont été abandonnés après avoir accompli, partiellement, les missions qui leurs ont été attribuées par l'Amérique, contre la promesse de la création d'un état kurde. La promesse qui n'engageait que ceux qui l'écoutaient ».

Ce moment est en train d'arriver. L'Ukraine, qui n'a été utilisé qu'en tant qu'outil périssable de l'affaiblissement de la puissance russe, dont pas la seule, mais l'une des principales missions était la destruction des relations économiques entre la Russie et le premier concurrent commercial sur les marchés mondiaux des Etats-Unis d'Amérique qui n'est personne d'autre que l'Union Européenne - cette Ukraine a accompli sa tâche et il est temps pour les Américains de clore le projet.

Ainsi, les réelles négociations de paix qui auront lieu, ne seront nullement celles entre Moscou et Kiev, mais celles invisibles entre Moscou et Washington - peu importe si le futur locataire de la maison Blanche sera Donald Trump, Joe Biden ou un autre. Ces négociations mettront en place les nouvelles fondations de l'architecture de la sécurité globale entre la Russie et les Etats-Unis. Les fondations lesquelles, entre autres effets majeurs, inhumèrent le régime actuellement au pouvoir à Kiev.

Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.ccie.eu)
(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Le Débat présidentiel : Trump versus Biden

Le décryptage vis-à-vis de la guerre en Ukraine.

Le premier débat présidentiel américain s'est tenu le 27 juin sous les yeux du monde ravis sur les deux protagonistes de la politique américaine des dernières années, avec une attention toute particulière, vu les enjeux en cours et les répercussions qui auront lieu dès le jour des élections présidentielles américaines, le 5 novembre 2024, sur l'échiquier mondial plongé dans les plus grands troubles depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Le temps depuis les derniers débats qui ont eu lieu en 2020 entre les deux candidats dans la course à la Maison Blanche a bien laissé son empreinte sur les rivaux. Surtout sur le président sortant Joe Biden, ce qui était fort visible, malgré les remontrances que ce dernier a très certainement pris avant sa sortie de scène, vu son âge très avancé.

L'équipe de Joe Biden n'a pas trouvé de meilleure parade pour justifier l'état de détérioration physique et mentale avancée de leur leader qu'en faisant passer un message dans les coulisses des débats sur la mauvaise forme du président due à un rhume, dont il souffre depuis quelques jours.

Selon la majorité des analystes américains et étrangers, la prestation de Joe Biden est jugée catastrophique et a enfoncé le clou dans le cercueil du futur politique de l'octogénaire. Le républicain Donald Trump remporte les débats hauts la main face au porteur des espoirs du camp démocrate américain.

Trump - l'accusateur
Le niveau général du débat entre les deux candidats à la plus haute fonction au sein de la première puissance mondiale a atteint un nouveau record de médiocrité. Un record qui reflète parfaitement le niveau professionnel et moral lamentable de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental avec les Etats-Unis d'Amérique en berger du troupeau.

Mais, je laisse aux autres le soin de décortiquer les nombreux éléments

soulevés durant les discours et le niveau d'argumentaire des adversaires, en me concentrant sur l'élément principal vis-à-vis des menaces que le monde encourt à l'avenir immédiat : celui de la guerre en Ukraine.

Le candidat Donald Trump se positionne depuis bientôt deux ans et demi en tant qu'homme politique capable d'arrêter cette guerre dès son retour au pouvoir. Voyons ses déclarations durant le débat.

Trump accuse en force : « Il (Biden) n'a rien fait pour arrêter la Russie [...] Il (Poutine) n'aurait jamais envahi l'Ukraine, jamais, jamais dans la vie (si j'étais président) [...] Le monde entier est en train de s'exploser sous Biden ».

« La Russie, ils ont pris beaucoup de terres sous Obama, sous Bush, sous Biden. Elle n'a rien pris sous Trump. Elle savait qu'elle n'avait pas de marge de manœuvre (face à moi). Je me suis très bien entendu avec lui (Poutine) [...] il savait que je suis quelqu'un de sérieux. Il ne m'a rien pris comme territoire européen - maintenant il va tout prendre avec ce président (Biden) qu'on a. Ca - c'est une guerre qui n'aurait jamais dû commencer, jamais. Elle n'aura pas commencé avec moi. Et il (Poutine) va prendre l'Ukraine [...] C'est lui (Biden) qui nous a laissé dans une aussi mauvaise posture avec l'Ukraine et la Russie. Par ce que l'Ukraine n'est pas en train de gagner la guerre ».

Trump se moque, ensuite, de Biden en reprenant ses paroles « Je ne vais jamais permettre cela ! » et en martelant : « Ils (ukrainiens) manquent de soldats. Ils ont perdu tant de gens [...] A cause de lui (Biden) et de ses décisions ridicules. La Russie n'aurait jamais attaqué si j'avais été président ».

Sur la question du modérateur de débat, si les termes de Poutine (de l'accord de paix proposé par

Moscou, le 20 juin dernier) sont acceptables, Donald Trump répond : « Non, c'est inacceptable. Mais, écoutez : c'est une guerre qui n'aurait jamais dû commencer [...] il (Biden) a donné deux cents milliards ou plus à l'Ukraine [...] l'argent que nous dépensons sur cette guerre - nous ne devons pas le dépenser. Moi, je vais régler cela entre Poutine et Zelensky, en tant que président élu, avant même de prendre le pouvoir le 20 janvier (le jour de l'investiture du président américain en 2025) ».

Trump - le faiseur de paix
Quelles sont les réelles perspectives de la politique américaine vis-à-vis du conflit en Ukraine, en cas du retour de Donald Trump au pouvoir ?

Sans entrer dans les spéculations sur l'hypothétique présent de l'Ukraine, au cas où Trump aurait été vainqueur des élections présidentielles de 2020, il est, néanmoins, à noter qu'étant parfaitement juste et lucide au niveau de sa critique prononcée sur le rôle néfaste de l'administration Biden vis-à-vis de la paix dans le monde et, notamment en Ukraine - le candidat républicain Trump reste parfaitement superficiel et populiste vis-à-vis de ses réelles capacités personnelles à arrêter le conflit.

D'une part, l'importante réduction du soutien militaire et financier à l'Ukraine par son principal sponsor que sont les Etats-Unis n'a rien à voir avec Donald Trump et ses souhaits déclarés, mais elle est conditionnée par toute une série d'éléments de la conjoncture américaine et mondiale. Sans parler que les aides déjà planifiées et accordées à Kiev ne seront, en aucun cas, coupées du jour au lendemain, même si ce dernier accède au bureau ovale de la Maison Blanche.

D'autre part, l'unique condition pour que la parole de Trump soit audible et digne du moindre intérêt à Moscou, c'est celle de l'acceptation par Kiev poussé par Washington des

Suite à la page 7

Élections locales en RCA : le MCU en train de réformer... le BRDC hésite toujours

Les préparatifs pour les élections locales se poursuivent de manière personnalisée. L'Autorité nationale des élections (A.N.E) assure que ces élections se dérouleront effectivement le 24 octobre 2024. Très prochainement, l'A.N.E prévoit de mettre en place une révision de la liste électorale, qui sera associée à l'ajout d'électeurs ayant l'âge nécessaire (18 ans).



Sur le terrain, le mouvement Cœurs unis (MCU) est en train de réorganiser ses organes de base dans les arrondissements et régions où ils sont présents afin de se préparer aux élections locales.

En ce qui concerne l'opposition, en particulier les partis politiques participant au bloc républicain pour la défense de la constitution (B.R.D.R.C), le boycott a été déclaré. Le BRDC et ses alliés seront fragilisés par cette prise de position sur l'échiquier politique national. La fuite de responsabilité de ce genre, qui ne bénéficie qu'aux dirigeants du BRDC, risque d'entraîner la disparition des partis politiques de l'opposition. Ils ne disposeront plus de bases militantes solides.

Les enjeux des élections locales

Cependant, les élections locales sont des élections visant à favoriser le développe-

ment communautaire et à apporter une autonomie aux communes.

Devant ce refus de prendre part aux élections locales, le BRDC aura du mal à rétablir la confiance du peuple centrafricain. Ils recevront le soutien d'un groupe de sympathisants qui n'auront aucune importance.

Pas tous

Ce ne sont pas tous les partis de l'opposition qui s'opposent aux élections locales. Certains partis membres de l'Union des forces démocratiques de l'opposition (UFDO) y prennent part sous l'égide de plateformes qui soutiennent les initiatives du président Touadera.

Le M.L.P.C (Martin Ziguélé courant), Patrie (Crépin Mbolli-Goumba), C.R.P.S (Nicolas Tiangaye), B.T.K (Mahamat Kamoun) et URCA (Anicet Georges Dologué) ont choisi de s'abstenir jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs préalables. Les préalables utopiques car la nouvelle constitution a été adoptée, l'A.N.E et le conseil constitutionnel sont en train de travailler en conformité avec la nouvelle constitution de la République Centrafricaine, du 30 août 2023.

Des réactions

Le processus électoral en cours est suivi de près par les observateurs de la vie politique qui estiment que l'opposition doit être dans la course pour sauver la démocratie.

Dr Crescent Beninga, porte-parole du groupe de travail de la société civile (GTSC) exhorte l'opposition à participer aux élections locales à venir.

« Je formule le vœux que l'opposition aille aux élections locales, législatives, et à l'élection présidentielle », a déclaré Crescent Beninga, dans une interview accordée à la chaîne TV web centrafricaine SAPROD TV.

L'ambassadeur de France en Centrafrique, Bruno Foucher ainsi que la MINUSCA, soutiennent l'idée d'élections locales inclusives, transparentes et apaisées.

Après 36 ans, la République Centrafricaine va procéder à l'élection des conseillers municipaux et des maires. Les derniers scrutins municipaux ont eu lieu en 1988, sous le président décédé André Kolingba.

AJM/ images d'archives

Femmes et élections locales : AWLN-RCA se distingue



Après avoir effectué quelques jours de sensibilisation dans les provinces, le réseau des femmes leaders africaines (AWLN-RCA) est à la cité Landja, dans le 9^e arrondissement de Bangui, pour une session d'information et de sensibilisation de deux jours auprès des femmes du 9^e arrondissement de Bangui, mettant en avant l'importance de la participation des femmes en tant que candi-

dates aux élections locales. Cette activité est organisée du 3 au 4 juillet 2024 au siège d'une ONG à la cité Landja.

A l'ouverture le 3 juillet, les travaux ont été supervisés par Mme Chantal Solange Touabena, vice coordinatrice d'AWLN-RCA. Une trentaine de participantes ont été sensibilisées au rôle des conseillers municipaux et des maires. Une opportunité pour

AWLN-RCA de promouvoir la participation des femmes à travers les divers modules, tant en tant que candidates que comme électeurs, et de saisir pour la première fois depuis 36 ans l'opportunité offerte par le nouveau mode de scrutin zébré.

Les 30 participantes appartiennent à des associations de femmes : ouali mo gbou ngangou, PLAMFE-RCA, OFCA, AWLN-RCA, Femmes politiques, etc.

L'objectif est de mettre en avant les idées et le travail conséquent visant à promouvoir l'engagement politique des femmes ainsi que leur représentation dans les cercles et instances de prise de décisions dans les institutions et services de l'Etat.

Le projet qui a été lancé le 24 juin 2024 à Bangui, au complexe sportif Barthélémy Boganda, est soutenu financièrement par la Division Genre de la MINUSCA.

Nous y reviendrons .

Allahrdr Aristide Allayam

Réapparition de la COVID-19 à travers le monde : le gouvernement de la RCA prend des mesures préventives

Le 2 juillet 2024, le Ministre de la Santé et de la Population, Dr Pierre SOMSE, a présidé la réunion du comité Méthodes et Stratégies, qui a réuni les dirigeants religieux de la communauté musulmane, les autorités aéroportuaires et les partenaires.



les pèlerins du Sénégal et du Cameroun qui ont effectué le pèlerinage à La Mecque.

Étant donné que la RCA compte également un grand nombre de pèlerins, il a été essentiel de prendre des mesures préventives afin d'accueillir ces pèlerins.

Sale Hou-NDIAYE, Président du comité pèlerinage, a considéré les mesures prises par le ministre de la Santé comme responsables, car tout le monde se souvient encore des dommages causés par la pandémie de Covid-19.

Les pèlerins ont déjà été informés par le comité qu'ils seront soumis à des mesures sanitaires à leur arrivée et, par la même occasion, il a demandé aux parents de ces pèlerins de ne pas se rendre à l'aéroport. Ces mesures visent à protéger la santé de tous.

Husseini Mahamat

Le Ministre Dr Pierre SOMSE a rappelé aux personnes invitées que ce comité existe depuis la crise de la pandémie à Covid-19 et poursuit ses activités car la pandémie à Covid-19 n'est pas terminée, la surveil-

lance continue à travers le monde.

Le comité s'est réuni le 2 juillet 2024 après avoir reçu l'alerte concernant un nombre élevé de cas de Covid-19 signalés parmi

Bria : Des leaders communautaires ont été formés sur la masculinité positive



Une formation des leaders communautaires a été dispensée par l'Organisation des Jeunes Leaders pour le Développe-

ment (O.J.L.D) à Bria, chef-lieu de la préfecture de la Haute Kotto, du 26 au 28 Juin 2024, concernant la « masculinité

positive ». Cette activité fait partie du Projet commun de cohésion sociale, planification familiale, Santé sexuelle et reproductive mené en collaboration avec l'ONG nationale AUDEC, l'UNFPA, l'OMS financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF). Les modules principaux développés ont été basés sur :
 -Les différents types de violences, les conséquences, auteurs et complices ;
 -Le circuit de référencement de prises holistiques des victimes et survivantes ;
 -Les instruments juridiques nationaux et internationaux qui condamnent les auteurs et complices, etc.
 À la fin de cette session, les plans d'action de la Haute Kotto ont été élaborés et validés.

AJM

Crédits photos : Crépin Azouka

Accroître la Visibilité et l'Efficacité de la gouvernance Institutionnelle : Le PAM au cœur de la visite ministérielle en Centrafrique

Bangui, 03 juillet 2024, redonné un nouvel élan à la gouvernance institutionnelle en Centrafrique. Les structures sous tutelle du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale bénéficient d'une coordination particulière et d'un suivi rigoureux du Ministre le Professeur Richard FILAKOTA.



Un signal fort a été donné ce mercredi par la visite de la base logistique du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le Ministre, Professeur Richard FILAKOTA, accompagné de sa collègue du Département de l'Action Humanitaire, Ministre Lina Josiane BEMAKASOUI, ont témoigné de la solidarité dans l'action Gouvernementale. Cette dernière a salué l'initiative du Ministre *FILAKOTA* et a demandé à l'administration du PAM d'alléger ses conditionnalités pour permettre une meilleure fluidité des opérations d'aide alimentaire d'urgence à certaines tranches de la population.

Le choix du PAM Centrafrique s'explique par le fait que cette agence des Nations Unies, rattachée au MEPCI, assure, en collaboration

avec les départements concernés, la logistique, le stockage et la gestion des produits alimentaires destinés aux populations bénéficiaires. Ces produits, dont une grande partie est importée, comprennent entre autres des céréales, de l'huile raffinée, des haricots, du riz et du sel.

Pour le Ministre Richard FILAKOTA, cette visite de terrain revêt un double Objectif : garantir un meilleur suivi des denrées alimentaires fournies par les partenaires donateurs bilatéraux et multilatéraux au profit de la population centrafricaine vulnérable et renforcer les liens de collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) conformément à la lettre de mission donnée par le Président de la République, Chef de l'État, le Professeur Faustin Archange TOUADERA.

Sur la base du Protocole d'Entente entre le Gouvernement centrafricain, représenté par le MEPCI, et le PAM en août 2023, il a été créé au sein dudit Ministère une Cellule d'Appui à la Gestion d'Aide Alimentaire (CEGAL). Celle-ci a pour mission d'organiser les opérations de réception, de stockage, de transport, de distribution et de suivi des denrées alimentaires offertes par les partenaires.

Avec cette attention particulière portée par le Ministre Richard FILAKOTA sur cette structure, il ne fait aucun doute que désormais, le suivi de l'utilisation des produits mis à la disposition des bénéficiaires sera rigoureux.

Car pour lui, seuls la satisfaction et le bien-être de la population comptent.

La base logistique du PAM Centrafrique comprend trois entrepôts avec une capacité d'accueil de 5400 tonnes de produits alimentaires. En plus des vivres importés, l'institution procède depuis 2018 à des achats locaux, principalement dans la région de Paoua où le Ministre FILAKOTA est suppléant au Ministre résident.

Aujourd'hui, cette dynamique particulière impulsée par le Professeur FILAKOTA a permis de mettre en place une coopération synergique entre le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, le PAM et la CEGAL, contribuant ainsi à offrir un service public de qualité aux populations centrafricaines, en particulier les plus vulnérables.

Cette visite ministérielle réaffirme l'engagement du Gouvernement centrafricain à renforcer les mécanismes de gouvernance institutionnelle, à améliorer la gestion de l'aide alimentaire et à s'assurer que les populations vulnérables bénéficient de manière optimale des ressources disponibles. Le leadership et la vigilance du Ministre FILAKOTA sont essentiels pour garantir que les efforts conjoints de tous les acteurs impliqués portent leurs fruits, offrant ainsi une lueur d'espoir et un soutien tangible aux communautés en détresse.

Équipe COM MEPCI-RCA

Littérature : Pratique bancaire en zone CEMAC, troisième livre de Prince Odilon Tomandji, à paraître le 25 juillet 2024



est docteur en droit, spécialiste du droit bancaire, des contrats d'affaires et des modes alternatifs de règlement des litiges liés aux affaires (arbitrage, médiation et conciliation). Actuellement Cadre supérieur de la BEAC, affecté au Secrétariat Général de la COBAC à Libreville (Gabon) où il travaille au sein de la Direction de la Réglementation,

des Etudes Générales et des Relations Internationales. Par ailleurs, Enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville. Soutenance de thèse de doctorat en 2017 à l'âge de 27 ans. A ce jour, 3 livres ont été publiés :
 Premier livre : L'éthique dans l'arbitrage international, publié en 2018 ;
 Deuxième livre : Précis du cadre réglementaire et institutionnel de la supervision bancaire en Afrique Centrale, publié en 2020 ;
 Troisième livre : Pratique bancaire en zone CEMAC, à paraître le 25 juillet 2024 aux éditions Les Impliqués Editeur, filiale de Harmattan.
 Résumé du Troisième livre à paraître le 25 juillet 2024

Comment pratiquer l'activité bancaire dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ? C'est à cette question que ce livre apporte des réponses pratiques. De ce point de vue, cet ouvrage se présente comme un guide pour les acteurs de l'industrie bancaire de la CEMAC et le grand public. Structuré autour de deux grandes parties, ce

livre propose de manière tous azimuts aux lecteurs, une vision à 360° des règles qui encadrent l'accès et l'exercice de l'activité bancaire en zone CEMAC, notamment : les conditions d'agrément des banques, de leurs dirigeants et commissaires aux comptes ; les modalités de modification de capital social, de fusion et de scission des banques ; la prise ou la cession de participations dans ces établissements ; les conditions d'exercice de l'activité d'apporteur d'affaires, le cadre de gouvernance et le système de contrôle interne au sein des banques ; la relation contractuelle banque-client ; les types de comptes bancaires ; les moyens de paiement ; le mécanisme de protection et de traitement de réclamation de la clientèle bancaire ; le secret bancaire et les diligences des banques en matière de KYC et de LBC/FT.

Cet ouvrage livre un véritable tour d'horizon sur des questions fondamentales qui concernent la pratique de l'activité bancaire dans la CEMAC. Les professionnels de banque, les universitaires, les étudiants et le grand public tireront à n'en point douter un maximum de profit en lisant ce livre.